

Vufflens-la-Ville

Commune de Vufflens-la-Ville, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

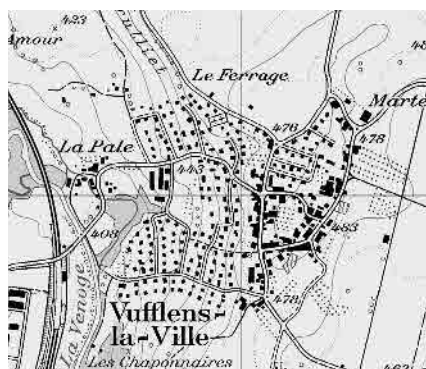


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Ancien village agricole sur un tertre dominant la vallée de la Venoge. Bâti dense de fermes du 19^e siècle sur deux rues se croisant à angle droit, avec l'église et l'ancien château en fond de perspective.



Carte Siegfried 1894



Carte nationale 2011

Village

XX/	Qualités de situation
XX/	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Vuflens-la-Ville

Commune de Vuflens-la-Ville, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud



1 Anc. château, peut-être déb. 18^e s.



2



3 Auberge de la Venoge, 19^e s.



4 Clocher-porche de l'église réf., 1777, et cure, aménagée en 1790



5



6



7 Anc. laiterie-fromagerie, 19^e s.



8



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-13



9 Maison Desponds-Montagnon, 1913



10 Anc. forge, vers 1792



11

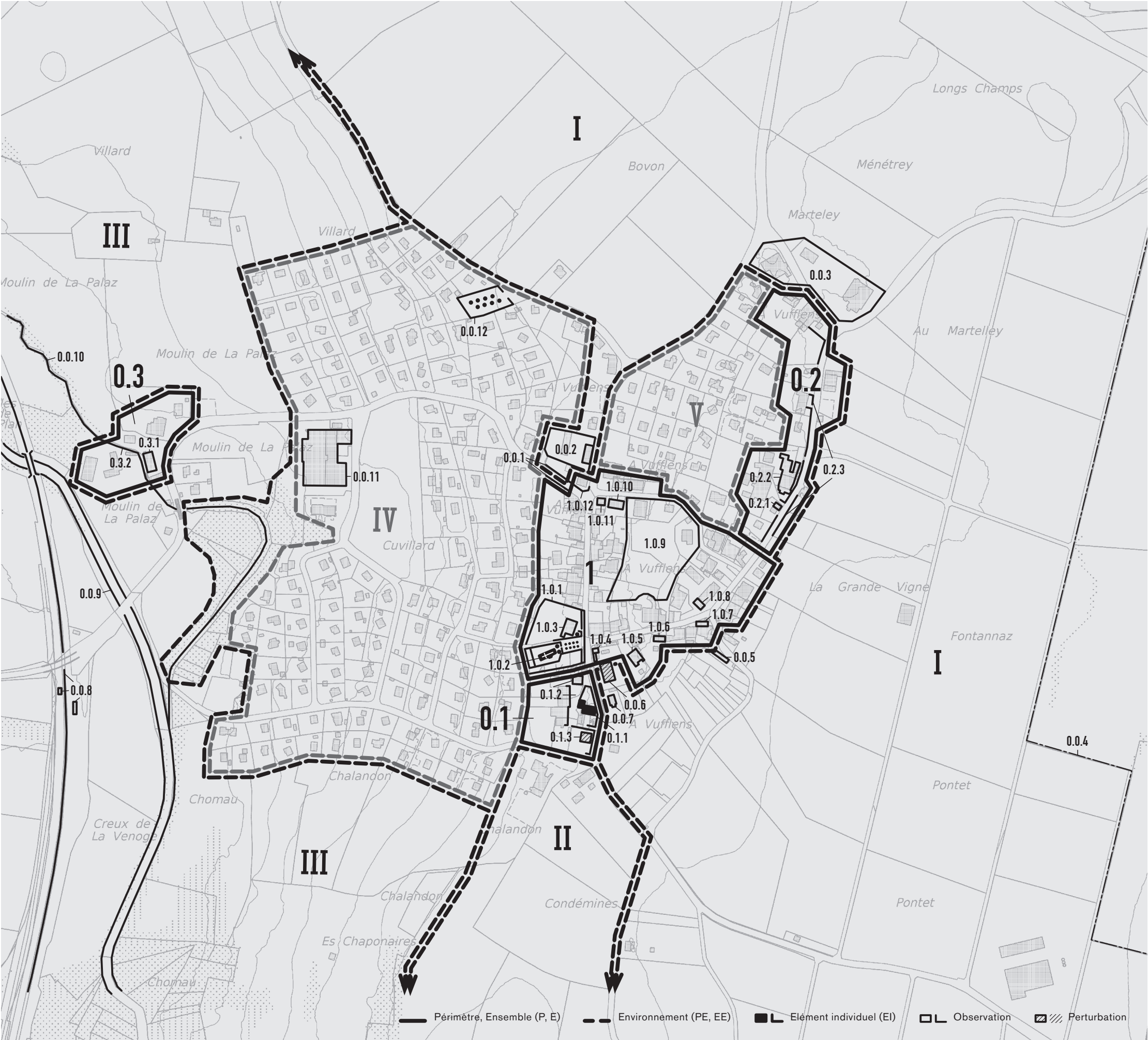


12 Anc. moulin de la Palaz, 1610/1895



13

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 03/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
 EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau agricole organisé sur deux rues bordant le sommet d'un tertre, bâti dense de deux niveaux formant un double front, princ. fermes concentrées, 2 ^e m. 18 ^e –1 ^{re} m. 19 ^e s., transf. dès années 1980, certaines structures 17 ^e s.	AB	×	/	×	A			2–8,13
	1.0.1	Pôle ecclésiastique au carrefour des deux rues, jardins arborisés, murets et allée d'arbustes côté rue						o		3,4
EI	1.0.2	Eglise réf., anc. St-Etienne, entourée d'un mur, 11 ^e s., agr. 2 ^e m. 15 ^e s., clocher-porche, 1777, entrée marquée par deux sapins				×	A	o		3,4
	1.0.3	Cure de deux niveaux couverts par un toit à croupes, transformation de la ferme Benvegnin, 1790, rén./transf. 1947/1952, grand thuya à l'entrée						o		3,4
	1.0.4	Anc. local de la pompe, 1821, réaffecté en pressoir, 1867, couvert contigu avec deux fontaines						o		2
	1.0.5	Anc. rural, grand volume couvert par un toit à demi-croupes, 2 ^e m. 18 ^e s., transf. dernier q. 20 ^e s., office postal et logements						o		
	1.0.6	Maison de commune, bâtiment simple et fonctionnel, anc. four communal, fin 18 ^e s., transf./réaffecté 1913, remanié 2005						o		
	1.0.7	Anc. bâtiment communautaire couvert par un toit à demi-croupes, forte présence à un point d'inflexion de la rue, prob. 1 ^{er} t. 18 ^e s.						o		5
	1.0.8	Maison Desponds-Montagnon, anc. orphelinat, avant-toit lambrissé en anse de panier et combles à la Mansart, reconstr. 1913						o		9
	1.0.9	Pré intérieur avec vergers et jardins, deux ruraux, m. 19 ^e s./m. 20 ^e s., villa, dernier q. 20 ^e s.						o		
	1.0.10	Trois étroites maisons contiguës de deux niveaux, façades sur rue manquant de finesse, vers 2010, remplaçant un bâtiment constr. dernier q. 19 ^e s.						o		
	1.0.11	Anc. laiterie-fromagerie de deux niveaux sur plan carré, dominant le carrefour, dernier q. 19 ^e s.						o		7
	1.0.12	Mur de soutènement (également 0.0.1)						o		7
E	0.1	Secteur du château situé sur un des points hauts du tertre, bâti déporté vers l'axe de l'une des rues du noyau, bande de jardins à l'O	A	/	×	×	A			1–3
EI	0.1.1	Anc. château, imposante bâtisse de trois niveaux, toit à demi-croupes, décor de façade discret, peut-être déb. 18 ^e s., prob. transf. ultérieurement, jardin entouré d'un mur				×	A	o		1,2
	0.1.2	Ruelle arrière bordée par un rang de fermes et ruraux, dernier q. 18 ^e –1 ^{er} q. 19 ^e s., transf. dès années 1980, perspective bloquée par l'auberge de la Venoge, prob. 2 ^e t. 19 ^e s.						o		3
	0.1.3	Immeuble locatif de deux étages derrière un muret, tournant 20 ^e –21 ^e s., bâtiment diminuant l'effet de silhouette de l'anc. château							o	
E	0.2	Bâti plus aéré dans le prolongement de l'une des rues principales, princ. sur un palier inférieur ; bâti ess. côté O de la rue, fermes concentrées, 18 ^e s.–1 ^{re} m. 19 ^e s., dépendances 1 ^{er} –3 ^e q. 19 ^e s.	AB	×	/	/	A			10,11
	0.2.1	Anc. forge de trois niveaux, toiture à demi-croupes, chaîne d'angle en harpe, vers 1792						o		10
	0.2.2	Fermes concentrées et maison contiguës, 18 ^e –19 ^e s., quelques transformations, 20 ^e s., impressionnant front oriental de trois niveaux sur un socle de jardinets						o		11
	0.2.3	Murs de soutènement côté O de la rue, mur de clôture d'une parcelle de vigne côté E						o		10,11

Vufflens-la-Ville

Commune de Vufflens-la-Ville, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.3	Secteur d'activité artisanale près de la rivière ; maisons paysannes et rural, 1 ^{er} –2 ^e t. 19 ^e s., transf. m. 20 ^e s./déb. 21 ^e s., ateliers de charpente, 20 ^e s., jardins	B	/	/	/	B			12
	0.3.1	Anc. moulin de la Palaz, cité 11 ^e s., daté 1610/1895, filature industrielle Clément, 1895–1920, act. habitations						o		12
	0.3.2	Bief alimenté par la Venoge (également 0.0.10)						o		
EE	I	Glacis entourant une grande partie du tertre ; prés, champs, vergers et vignes formant un terroir largement préservé	a			×	a			13
	0.0.1	Murs de soutènement de part et d'autre de la route (également 1.0.12)						o		
	0.0.2	Ecole de deux niveaux, bâtiment strict avec ressaut central surmonté d'un fronton et clocheton, 1840, extension à l'arrière, en contrebas, 1970						o		
	0.0.3	Secteur communautaire comprenant salle de sports, 1999, grande salle dans anc. battoir, rén. 2010, garderie, vers 2010						o		
	0.0.4	Limite avec la commune de Mex (village d'importance nationale)						o		
	0.0.5	Anc. forge, 2 ^e m. 18 ^e s., reconstr. en partie 1837, transf. dernier q. 20 ^e s.						o		13
	0.0.6	Immeuble locatif, déb. 21 ^e s. reconstruction d'un rural de 1834, grands balcons et larges baies vitrées en décalage avec l'architecture environnante							o	
	0.0.7	Villa implantée sur les abords restés agricoles de l'anc. château, vers 1970						o		
EE	II	Premières pentes d'une petite colline au S du tertre ; verger, champs et prés, deux fermes aux abords de la cellule du château sur un chemin de desserte	a			/	a			
EE	III	Vallée de la Venoge, versant gauche abrupt marqué par un court replat intermédiaire, couvert de prés et de champs, animé par des bosquets et des cordons boisés	a			×	a			
	0.0.8	Halte CFF sur la ligne Lausanne–Yverdon-les-Bains, mise en service dès 1855, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
	0.0.9	La Venoge, rives recouvertes d'un cordon boisé						o		
	0.0.10	Bief alimenté par la Venoge (également 0.3.2)						o		
PE	IV	Développement résidentiel massif sur une partie arquée du versant gauche de la vallée de la Venoge ; villas, années 1960–2012	b			×	b			
	0.0.11	Groupement locatif, plan-masse compact formé de deux barres et d'une villa, arcade commerciale et bibliothèque sur la cour, années 1970						o		
	0.0.12	Cimetière entouré d'un mur, organisé sur une allée centrale, postérieur à 1877						o		
PE	V	Développement résidentiel accolé aux composantes historiques, villas, années 1960–2012	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Vufflens-la-Ville se trouve à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Lausanne, sur les bords de la vallée de la Venoge. Un établissement humain précoce dans la commune est confirmé par la présence d'un site funéraire au lieu-dit En Sency, occupé du Néolithique moyen à la fin du premier âge du Fer, ainsi que par celle de tumuli, aux abords de la localité, et de sites d'habitat, le long de la vallée, datant de l'âge du Bronze. Plus tard, les Celtes, qui possédaient un important sanctuaire sur la colline du Mormont, près d'Eclépens, s'établirent sur la commune et levèrent un retranchement sur la rive opposée de la Venoge, sur le territoire de la commune de Gollion, où furent également découverts des établissements romains. Ces diverses implantations confirment l'importance de la vallée de la Venoge comme débouché vers le lac de Neuchâtel à partir du Léman. Elles rappellent également que le site de Vufflens-la-Ville se trouve sur l'itinéraire qui, depuis l'Antiquité, traverse le Plateau du col du Grand-Saint-Bernard au col de Jougne.

La localité fut mentionnée pour la première fois en 1011, à l'occasion du don de neuf manses effectué par le roi de Bourgogne Rodolphe III en faveur du couvent de Romainmôtier. Le toponyme Vufflens est formé d'un nom de personne germanique, Wulfilo ou Wulfila, et du suffixe également germanique -ingos, signifiant chez les gens de, chez ceux du clan de, adopté dans l'actuelle Suisse romande à partir du 6^e siècle. La forme composée Vufflens-la-Ville apparut relativement tôt, à savoir dès 1228, et permit de distinguer les deux Vufflens du Pays de Vaud.

Un village partagé entre le couvent de Romainmôtier et la baronnie de Cossonay

Les moines de Romainmôtier reçurent d'autres terres à Vufflens-la-Ville et dans les villages voisins de Mex, d'Aclens et de Villars-Sainte-Croix, ce qui les décida à construire à Vufflens-la-Ville un petit prieuré, attesté en 1096, pour administrer ces possessions situées en dehors du territoire traditionnel de leur couvent. Mentionnée en 1239 et dédiée aux saints Pierre, Paul et Pancrace, une chapelle était liée à ce centre de gestion. Le prieuré – en tant qu'institution – fut sup-

primé suite à l'aliénation de ses biens, dès 1289, par le supérieur de Romainmôtier. Les moines rachetèrent pourtant leurs possessions de Vufflens-la-Ville dans les années 1310 et 1350, possessions qu'ils détenaient encore au milieu du 15^e siècle. Il ne reste plus de traces des bâtiments monastiques – la chapelle fut vraisemblablement détruite dans les années 1530 – qui étaient peut-être implantés au nord de l'agglomération, dans le quartier du Marteley.

Mises à part les possessions de Romainmôtier, Vufflens-la-Ville formait une seigneurie. Citée pour la première fois au début du 13^e siècle, elle était située dans la baronnie de Cossonay et faisait partie de son ressort. Un château y était signalé en 1235.

Une église, construite probablement au 11^e siècle et dédiée à saint Etienne, était mentionnée comme paroissiale en 1228. Vers 1440, elle fut profondément remodelée : l'abside semi-circulaire fut démolie au profit d'un chœur rectangulaire plus vaste, voûté d'une croisée d'ogives, et la nef fut partiellement reconstruite.

Période bernoise : remaniement de l'église et établissement de la cure

A partir de 1536, l'arrivée des Bernois signifia pour le village une réorganisation politique et religieuse, puisqu'il intégra alors le bailliage de Lausanne et devint une annexe de la paroisse réformée de Penthaz. La cure médiévale fut alors vendue à un particulier en 1543. Au cours du 18^e siècle, plusieurs événements modifièrent la vie religieuse de la localité. En 1711, Vufflens-la-Ville fut à nouveau érigée en paroisse, avec Mex comme annexe. En 1777, ce furent probablement des considérations pratiques – avoir l'entrée côté rue – qui firent inverser l'orientation de l'église Saint-Etienne, le chœur devenant nef, et vice-versa. La nouvelle entrée fut alors monumentalisée par un clocher-porche dessiné par Gabriel Delagrangue. En 1786, le gouvernement décida de fournir une cure au pasteur et acheta une ferme, la maison Benvegnin, qui fut transformée en 1790 sur les plans d'Henri Exchaquet. Sa proximité avec l'église fut un argument décisif dans l'achat. On releva d'abord que ceci allait faciliter les activités du ministre. Plus stratégiquement, on argumenta également qu'en réservant ce

bâtiment au pasteur, on contrecarrait ainsi l'éventualité qu'une auberge ne vînt un jour s'établir dans cet édifice si bien situé. Après avoir été brièvement supprimée, la paroisse de Vufflens-la-Ville fut agrandie en 1852 d'une seconde annexe, celle de Sullens, à laquelle se rattachaient les communes de Bournens et de Boussens

Renouvellement des bâtiments agricoles et construction d'édifices communautaires au cours du 19^e siècle

Lors de la constitution du canton de Vaud en 1803, la commune intégra le district de Cossonay. L'agriculture, économie vers laquelle le village était entièrement tourné, connaissait à cette époque une phase de développement, ce qui amena de nombreux paysans à reconstruire ou transformer leurs fermes. Ce processus, initié dans la seconde moitié du 18^e siècle, s'intensifia dans la première moitié du 19^e et se poursuivit dans sa seconde moitié. Quelques nouvelles fermes apparurent en parallèle de ces travaux de rénovation et de transformation, sans pour autant bouleverser la physionomie de l'agglomération. La population n'augmenta d'ailleurs que très légèrement, passant de 288 habitants en 1764 à 329 en 1860, chiffre plus ou moins stable jusqu'en 1960. Des bâtiments communautaires s'insérèrent plutôt facilement dans la trame bâtie dès les années 1820. Ainsi, un local pour la pompe fut construit en 1821 – il fut réaffecté en 1867 comme pressoir. Un rural bâti en 1834 près de ce local abritait un battoir, équipement transféré dans un nouveau bâtiment élevé probablement au tournant du 19^e au 20^e siècle. Une auberge prit place à proximité de l'église – l'endroit était effectivement stratégique –, probablement dans le deuxième tiers du 19^e siècle. Une école dessinée par l'architecte Achille de La Harpe accueillit en 1840 les enfants qui auparavant suivaient la classe dans une maison appartenant à la commune. Une nouvelle laiterie-fromagerie remplaça dans le dernier quart du siècle les deux petites laiteries du Jordil et des Entrées. Le cimetière, qui se situait jusqu'alors autour de l'église, fut éloigné du bâti villageois après 1893.

A la fin du 19^e siècle, la localité et ses 330 habitants vivaient une période calme, initiée dans les années 1860 et qui allait durer un siècle. La carte Siegfried,

dans sa première édition de 1894, montre une agglomération très proche, dans sa structure et dans sa substance, de son aspect actuel – si l'on omet l'important développement résidentiel initié dans les années 1960. Elle révèle par contre quelques modifications concernant les abords du bâti. La vigne occupait plus intensément le glacis oriental, et même le versant de la vallée de la Venoge. Le large vallon bordant le glacis était en partie marécageux et parsemé de quelques bosquets géométriques ; son fond était parcouru par un réseau de ruisseaux dont les rives étaient plantées de cordons boisés. La construction de la ligne de chemin de fer reliant Morges à Yverdon-les-Bains, ouverte en 1855, n'avait pas éloigné la localité de sa vocation agricole. Tout au plus avait-elle peut-être suscité en 1895 l'intégration au moulin de la Palaz, attesté au 11^e siècle et auquel on avait déjà ajouté une scie et un battoir au cours du 19^e siècle, d'une petite filature industrielle, en activité jusqu'en 1920.

Au début du 20^e siècle, un habitant de Vufflens-la-Ville légua sa propriété à l'Etat de Vaud, dans le but de créer un établissement de charité publique en faveur de garçons orphelins du canton. Cette institution fut créée en 1911 sous le nom d'Orphelinat Desponds-Montagnon, du nom du testateur. Le logis de la ferme qui l'abritait fut détruit par un incendie et reconstruit en 1913. L'institution fut dissoute en 2010.

Fin de l'activité agricole et développement résidentiel

La proximité du centre économique que représente Lausanne provoqua à partir des années 1970 un développement résidentiel massif, à l'origine de deux grands quartiers de villas intégrant un petit groupement locatif. La population tripla quasiment en quarante ans, passant de 400 habitants en 1970 à près de 1150 en 2010. En parallèle, l'activité agricole diminua fortement. Certains des nouveaux habitants occupèrent à partir des années 1980 les fermes désaffectées, ainsi que le moulin et la laiterie-fromagerie. Un petit pôle communautaire se développa au nord de l'agglomération. Le battoir fut transformé en grande salle et salle de gymnastique, puis les activités sportives furent transférées dans un nouveau bâtiment en 1999, à côté duquel une garderie fut construite

vers 2010. En 1964 et en 1974, deux zones d'activités virent le jour dans le sud de la commune, à un peu plus d'un kilomètre du centre villageois. L'une d'elle, que Vufflens-la-Ville se partage avec Mex et Villars-Sainte-Croix, accueille actuellement les 2000 employés d'un important constructeur de machines-outils. L'autre zone, que Vufflens-la-Ville partage cette fois avec Aclens, est devenue en 1998 un pôle de développement économique d'importance cantonale, grâce, entre autres, à sa connexion ferroviaire.

Vufflens-la-Ville fait partie depuis 2008 du district du Gros-de-Vaud. Ses habitants sont aujourd'hui majoritairement des pendulaires travaillant dans l'agglomération lausannoise. Il n'y reste plus que cinq paysans, dont le revenu est complété par des activités accessoires.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Vufflens-la-Ville se situe au sommet du versant gauche de la vallée de la Venoge (III). La localité est alimentée par un intense réseau de voies de communication provenant des villages voisins et de la route de transit Lausanne–Cossonay, située à l'est. Elle est formée d'un noyau agricole (1) installé sur un léger tertre, prolongé du côté oriental par une cellule également agricole (0.2), très étirée et moins dense. Les fermes qui composent ces deux entités s'organisent sur deux rues qui longent le bord de l'éminence et dont les perspectives respectives, à leur rencontre, sont chacune marquées par un édifice public majeur, à savoir l'église réformée (1.0.2) et l'ancien château (0.1.1). Ce dernier édifice constitue avec l'auberge de la Venoge les bâtiments les plus visibles d'une cellule (0.1) qui se greffe juste à côté de l'église au noyau agricole. Un petit secteur (0.3) d'activité artisanale est implanté au fond de la vallée, vers la Venoge (0.0.9) et la ligne de chemin de fer (0.0.8). Il comprend l'ancien moulin de la Palaz, daté 1610 et transformé en 1895 en filature industrielle. Un récent développement résidentiel composé de villas se déploie sur le versant gauche de la vallée (IV) ainsi que sur un grand terrain (V) bordé par les deux entités agricoles. Bien que leur présence soit relativement marquée dans

le site, ces nouveaux quartiers ne contaminent pas les ambiances régnant à l'intérieur des parties historiques. Les abords des composantes bâties forment un terroir dans lequel dominent les champs (I, II).

Le noyau agricole

La composante principale du bâti historique forme un noyau dense (1) organisé sur les deux rues principales, l'une s'embranchant perpendiculairement sur l'autre. Une ruelle relie les deux voies, marquant la limite septentrionale de ce périmètre grosso modo triangulaire. Ce noyau est constitué principalement de fermes concentrées orientées gouttereau sur rue, datant de la seconde moitié du 18^e siècle et de la première moitié du 19^e. Elles ont pour la plupart perdu leur fonction agricole après avoir été transformées avec plus ou moins de bonheur à partir des années 1980. La densité des constructions, toutes de deux niveaux, souvent réunies en contiguïté et toujours très proches les unes des autres, forme un double front bâti très présent, ce qui crée deux espaces-rues très fermés. Ce caractère est renforcé par la relative étroitesse des rues, leur tracé tendu et leur côté minéral. Cette rigueur spatiale est pourtant tempérée par de nombreux décochements et par la variété des espaces intermédiaires situés devant les façades. L'effet de densité se relâche quelque peu dans la partie orientale du périmètre, en raison, entre autres, du changement de direction de la rue, qui força les implantations à s'espacer légèrement. Aux fermes sont mêlées quelques maisons, les plus anciennes remontant au 17^e siècle, les plus récentes au 20^e.

Plusieurs carrefours ponctuent les rues, endroits stratégiques sur lesquels se sont implantés des bâtiments communautaires. La croisée la plus importante est celle où se rencontrent les deux rues principales. Elle est marquée par un programme particulièrement significatif, à savoir le pôle ecclésiastique (1.0.1) formé de l'église réformée (1.0.2) et de la cure (1.0.3), qui se distinguent des autres bâtiments par leur implantation en retrait de la rue et par les grands jardins qui les entourent. Les arbres qui animent ces petits « parcs » constituent une toile de fond végétale très présente. Ce caractère verdoyant est le fruit de circonstances historiques singulières – la cure est une ancienne ferme dont la réaffectation en

1790 l'a soustraite au processus graduel de densification survenu aux abords des autres maisons paysannes de la composante et a favorisé, en outre, le glissement du caractère de son jardin vers une certaine représentativité – et d'un goût récent pour des aménagements paysagers foisonnants – en ce qui concerne la densité et la variété des plantations devant l'entrée de l'église. La croisée est ponctuée entre autres par l'ancien local de la pompe (1.0.4) construit en 1821, jouté par un long couvert qui abrite deux fontaines, et surtout par le clocher-porche du lieu de culte, construit en 1777 lors du retournement de l'édifice, qui marque en outre de manière monumentale le point de fuite de la rue qui lui fait face.

Depuis ce croisement principal, la rue rectiligne qui borde le versant de la vallée descend en pente légère en direction du nord vers un autre carrefour, où domine l'ancienne laiterie-fromagerie (1.0.11) construite dans le dernier quart du 19^e siècle. Sur cette croisée débouchent, d'un côté, la route qui dévale le coteau, d'abord bordée par un mur de soutènement (1.0.12), et de l'autre, la ruelle qui relie les deux rues principales, au début de laquelle se trouvent des fermes et une construction récente (1.0.10) de qualité inférieure. Ce carrefour marque la fin du bâti dense. Plus au nord, l'école (0.0.2), construite en 1840 et séparée de la chaussée par un jardinet, fait déjà partie des quelques bâtiments jalonnant la route qui se dirige vers Cossonay-Gare.

La seconde rue est formée de deux segments rectilignes orientés dans des axes différents, selon la géométrie du tertre. Depuis la croisée principale, elle monte en pente douce et dessert, entre autres, un ancien rural (1.0.5) abritant un office de poste et des logements – un grand volume dont la toiture se découpe dans la silhouette du bâti – et la Maison de commune (1.0.6), profondément remodelée en 2005, avant d'atteindre un carrefour avec un chemin de dévestiture. Sur ce croisement-ci se démarque un ancien bâtiment communautaire (1.0.7) qui en 1837 abritait un pressoir et une salle d'école. Dans l'axe du chemin vicinal se profile le logis de la maison Despond-Montagnon (1.0.8), une ferme reconstruite en 1913 qui accueille un orphelinat. La croisée constitue également un point d'inflexion de la rue qui se poursuit, de

là, jusqu'à un nouveau carrefour, cette fois-ci avec l'extrémité orientale de la ruelle, juste avant d'atteindre le point haut du tertre.

La densité du bâti empêche d'apercevoir deux espaces verts, à savoir un grand pré (1.0.9) situé entre les deux rues principales, agrémenté de quelques arbres fruitiers et de jardins, ainsi qu'une bande de jardins à l'arrière des fermes longeant le sommet du versant de la vallée.

L'ancien château

Directement au sud de l'église se situe la cellule du château (0.1), dans laquelle l'ancienne maison seigneuriale (0.1.1) ressort comme étant l'une des constructions les plus imposantes de la localité. L'édifice est implanté sur le point haut de la rue dont il est le point focal, la chaussée devant en effet se déporter pour l'éviter. Il consiste en une imposante construction de trois niveaux présentant pignon sur rue et remontrant peut-être au début du 18^e siècle. Un mur définit au nord une cour triangulaire, tandis qu'au sud se trouvent deux annexes apparues après 1815 dans ce qui était le jardin, l'une d'elles englobant les vestiges d'une ancienne galerie. Sur le côté ouest de l'ancienne demeure seigneuriale, une ruelle arrière (0.1.2) forme un espace protégé, fermé autant par un rang constitué de deux fermes et de deux ruraux transformés que par le volume de l'auberge de la Venoge. La perception du château comme masse solitaire au bord de la route est diminuée par plusieurs constructions (0.1.3, 0.0.6, 0.0.7) apparues dès la fin des années 1960, dont la plus récente amène en outre une architecture de caractère périurbain étrangère au contexte villageois.

Une cellule agricole dans le prolongement d'une des deux rues

De l'autre côté du noyau, la rue qui borde le tertre à l'est plonge depuis son point haut jusqu'à un carrefour sur lequel se branche un chemin agricole, puis continue à plat jusqu'à une ferme pour se diviser en deux routes, l'une partant en direction de Penthaz, l'autre vers Sullens. Elle est bordée presque uniquement sur son côté occidental de fermes concentrées des 18^e et 19^e siècles, la plupart transformées dès les années 1970. Alors que la distance relativement

grande entre les constructions empêche la perception d'un véritable front, c'est un mur de soutènement (0.2.3) assez conséquent – sa hauteur navigue entre un et deux mètres –, prolongé par un muret vers la dernière ferme au nord, qui donne une structure spatiale très forte à l'espace-rue. En aval d'une ancienne forge (0.2.1), les façades contiguës de deux fermes concentrées et d'une maison forment côté rue une impressionnante élévation (0.2.2) de trois niveaux. Le côté oriental de la rue, quant à lui, est ponctué, dans la côte, par un mur protégeant une parcelle de vignes, puis par quelques constructions rurales, dont une ferme de 1819 transformée vers 1980. Au bout de la rue, la salle de gymnastique compose avec la nouvelle garderie et l'ancien battoir réaffecté en grande salle un secteur communautaire (0.0.3) en marge du bâti. La route qui depuis là retourne vers le noyau principal longe un grand développement résidentiel (V) qui se déploie entre les deux composantes agricoles du site.

La cellule artisanale

La route qui dévale le coteau depuis la laiterie mène à un petit secteur (0.3) d'activité artisanale situé au fond de la vallée, marqué par l'ancien moulin (0.3.1) de la Palaz. Cité dès le 11^e siècle, il faisait partie des cinq équipements de ce type qui se succédaient le long de la Venoge entre Aclens et Penthelaz. Le bâtiment actuel, probablement reconstruit en 1895 pour accueillir la filature industrielle Clément, présente côté route sa longue façade gouttereau. A l'arrière coule encore le bief (0.3.2) qui alimentait la roue. Au-delà d'un jardin arborisé se trouvent deux halles qui abritent l'activité d'un charpentier. Du côté de la route, la construction est encadrée par deux fermes construites en 1811 et en 1836, la plus récente étant joutée par un grand rural depuis 1856.

Les environnements

Le point de vue le plus spectaculaire sur le bâti se situe du côté oriental. Sur le léger tertre émergeant d'un grand glacis (I), les volumes des fermes concentrées des deux composantes agricoles forment une masse bâtie compacte que viennent coiffer les hauteurs du Jura. Aux abords des constructions se trouvent de nombreux vergers et encore quelques parcelles de vignes. La vue vers l'est depuis ces mêmes com-

posantes est également captivante, avec la localité de Mex installée au sommet d'un glacis opposé, sous une grande éminence qui ponctue un long versant. Au nord, des mamelons animent le paysage d'un côté, tandis que le terrain s'enfonce de l'autre avec la route du Moulinet qui finit par atteindre la Venoge, desservant au passage le cimetière (0.0.12). A l'autre extrémité du noyau historique, détachées de la cellule du château par une échancrure, se dessinent les premières pentes (II) d'une petite colline, au pied desquelles se trouvent deux fermes, l'une de 1861, l'autre postérieure à 1893.

La vallée de la Venoge (III) forme une large dépression à l'ouest des composantes historiques principales. La pente très abrupte de son versant gauche crée une spectaculaire mise en scène du paysage vallonné qui s'étend jusqu'au Jura. Un développement résidentiel (IV) occupe la partie arquée du versant en contrebas du noyau agricole, vaste hémicycle naturel tapissé d'une avalanche de villas construites dès les années 1960, au pied desquelles se trouve un groupement locatif compact (0.0.11) datant des années 1970. Au fond de la vallée coule la Venoge (0.0.9), que franchit la ligne de chemin de fer (0.0.8) Lausanne-Yverdon-les-Bains.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/	Qualités de situation
-----	-----------------------

Qualités de situation remarquables, grâce à une implantation sur un tertre émergeant d'un glacis, au sommet du versant gauche de la vallée de la Venoge, offrant des points de vue variés sur un paysage vallonné. Environnements encore agricoles, avec la présence aux abords du bâti de nombreux vergers et de parcelles de vigne. Cadre bucolique et charmant de la cellule du moulin, à proximité de la Venoge.

XX/	Qualités spatiales
-----	--------------------

Hautes qualités spatiales, grâce à deux espace-rues marqués par un double front bâti très dense, animés par les décalages des constructions et les espaces de

Vufflens-la-Ville

Commune de Vufflens-la-Ville, district du Gros-de-Vaud, canton de Vaud

transition entre domaine public et privé préservés. Dans ce qui forme un bras au nord-est, espace-rue plus ouvert mais tout aussi structuré grâce à un mur presque continu. Parmi les bâtiments communautaires ponctuant les carrefours, puissante mise en perspective de l'église et du château.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Evidentes qualités historico-architecturales grâce à plusieurs exemples de fermes concentrées, principalement de la seconde moitié du 18^e et de la première moitié du 19^e siècle. Présence de bâtiments publics et communautaires : église construite au 11^e siècle et retournée au 18^e siècle, ancienne maison seigneuriale remontant probablement au 18^e siècle, ainsi que cure, école, ancien local de la pompe et ancienne laiterie-fromagerie, édifices datant de la fin du 18^e et du 19^e siècle. Perte d'authenticité due à des transformations survenues à partir des années 1980.

2^e version 05.2012/pla

Photos numériques : 2012
Pierre Lauper

Coordonnées du site
531.058/158.919

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse